

## radiotelephonie

Communes	N° Site	Lieu-dit	Opérateur	CDE	Décision CDE	Résultats
SAVIGNIES	24924 A1	Pylone Télécom Rue Rouge Lieu dit « le feu Jumelle » 60650 SAVIGNIES	ORANGE	17/06/2011	Favorable avec prescriptions du SDAP	<p><b>Avis de la DREAL</b> : Pas de remarque</p> <p><b>Avis ROSO</b> : Question de savoir si possibilité d'un pylône arbre. Réponse Orange : Il s'agit d'une rehausse d'un pylône appartenant à SFR</p> <p><b>Avis de la DGAC</b> : avis favorable</p> <p><b>Avis DDT</b> : soulève la question de savoir s'il sera possible d'implanter un autre opérateur</p> <p><b>Avis du SDAP</b> : favorable avec prescriptions. Ce projet de rehausse d'un pylône existant dans un environnement ouvert et dégagé est fortement impactant sur le paysage et est de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt des lieux. C'est pourquoi toute rehausse ultérieure à celle-ci ne sera pas autorisée (hauteur maxi 29,35 m). Les couleurs seront à l'identique de l'existant. Des plantations d'arbres de haute tige seront réalisées en périphérie du pylône : à l'est, au sud et à l'ouest avec 8 arbres d'une taille de 12 m minimum.</p> <p><b>Conseil</b> : Favorable avec prescriptions du SDAP</p>
NOGENT SUR OISE	CREIL Maladrerie C26-6830-A1	Entreprise Griset Rue du Grand Pré Nogent sur Oise	Orange	17/06/2011	Favorable (sans prescriptions)	<p><b>Avis de la DREAL</b> : pas de remarque</p> <p><b>Avis ROSO</b> : favorable.</p> <p><b>Avis de la DGAC</b> : avis favorable</p> <p><b>Avis DDT</b> : favorable, mais précise que le revêtement actuel de sol ne permet pas de plantation d'arbres.</p> <p><b>Avis du SDAP</b> : avis favorable avec prescriptions Malgré la présence à environ 70 m du périmètre de protection de l'église de Nogent les Vierges, le contexte routier et industriel du secteur nous permet d'accepter l'implantation de ce pylône. Celui-ci sera de type treillis peint en gris (RAL...). Une plantation de 4 arbres de haute tige d'une hauteur minimum de 12 m est demandée en périphérie du pylône. Le local technique sera revêtu d'un enduit ton pierre, sans ajout en façade. L'accès au local se fera latéralement. La zone technique sera dissimulée derrière une haie vive d'essences locales.</p> <p><b>Conseil</b> : favorable, sans prescriptions.</p>

## radiotelephonie

FONTAINE BONNELEAU	CROISY SUR CELLE 23874 A1 – C17	D559 Lieu dit « l'épine du chat » 60360 FONTAINE BONNELEAU	Orange	17/06/2011	Favorable avec prescriptions	<p><b>Avis de la DREAL</b> : Il conviendrait de ne pas utiliser de brande de bruyère mais de planter une haie vive d'essences locales.</p> <p><b>Avis de la DGAC</b> : avis favorable.</p> <p><b>Avis DDT</b> : le pylône prévoit-il une rehausse pour 1 autre opérateur ? Ne souhaite pas un pylône affiné, une structure plus large donne une meilleure transparence et moins de visibilité. Souhaiterait plutôt un treillis qu'un monotube. Est du même avis que la DREAL concernant la plantation d'une haie vive. <u>Réponse Orange</u> : Oui, une rehausse de 3,5 sera possible.</p> <p><b>Avis du SDAP</b> : avis défavorable. Ce projet, du fait de son implantation en surplomb de Fontaine-Bonneleau, en rupture de pente et à proximité de la départementale D 106, est de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt des lieux. Une implantation en bordure d'espace boisé est à envisager, peut être à l'ouest vers le bosquet de plan carré (cote 129 sur carte IGN). Une rangée d'arbres de haute tige devra être plantée en aval afin de dissimuler le pylône depuis la départementale D 106. Le pylône treillis sera le plus fin possible, afin de limiter l'impact visuel du dispositif. Les brandes de bruyère seront remplacées par des haies vives d'essences locales implantées en avant de la clôture qui sera réalisée en grillage simple torsion sur piquets, le tout peint en vert foncé.</p> <p><b>Avis ROSO</b> : pas d'observation à ajouter.</p> <p><b>Conseil</b> : favorable avec prescriptions : une clôture de haies vives et d'essences locales, un treillis plus large plutôt qu'un monotube. A noter que cette implantation permet de couvrir 3 communes en matière de radiotéléphonie.</p>
BEAUVAIS	BEAUVAIS Sénéfontaine FRANKLIN 60009_002	château d'eau St Jean Rue Sénéfontaine Le Mouilleux Fere 60000 Beauvais	Free mobile	17/06/2011	Favorable avec prescriptions	<p><b>Avis de la DREAL</b> : pas de remarques</p> <p><b>Avis ROSO</b> : favorable, prescription sur la couleur des antennes, utiliser la même couleur que le château d'eau.</p> <p><b>Avis de la DGAC</b> : avis favorable</p> <p><b>Avis DDT</b> : il sera nécessaire de grouper la descente des câbles le long d'une ligne avec ceux de Bouygues télécom. Ajouter une protection collective en une seule lisse, accroître le garde corps de 50 cm à 60 cm.</p> <p><b>Avis du SDAP</b> : avis favorable avec prescriptions Considérant que ce projet en l'état est de nature à porter atteinte au caractère du site, afin de ne pas briser l'harmonie des lieux, les antennes seront peintes de la teinte des parois du réservoir afin d'être moins visibles. L'impact visuel des garde corps est trop important, les interventions de maintenance se feront avec une ligne de vie ou des garde corps rabattables. Le portail d'accès sera réalisé en alignement de la clôture existante sans retrait par rapport à celle-ci. La clôture sera réalisée en grillage simple torsion sur piquets, le tout peint en vert foncé et doublé d'une haie vive d'essences locales.</p> <p><b>Conseil</b> : favorable avec prescriptions comme indiquées ci-dessus : couleur de l'antenne identique à celle du château d'eau, descente des câbles groupés avec ceux de Bouygues et le long d'une même ligne, une protection collective est indispensable : juste une lisse, la taille du garde corps, portail et clôture.</p>

## radiotelephonie

BEAUVAIS	Beauvais Montaigne 60009_001	Beauvais Montaigne Intermarché Beauvais Sud SA Cesaya Rue du Dr Pierre Delie 60000 Beauvais	Free mobile	17/06/2011	Favorable	<p><b>Avis de la DREAL</b> : pas de remarque</p> <p><b>Avis ROSO</b> : l'implantation sur un mat d'éclairage ne démontre pas d'impact sur la Maladrerie.</p> <p><b>Avis de la DGAC</b> : avis favorable</p> <p><b>Avis DDT</b> : le pylône ne fait pas 22 m mais 18,50 m. Dans la mesure où Free Mobile indique que la zone de recherche se situe de ce côté de la rue Pierre et Marie Curie, l'implantation de l'autre côté de la rue ne se justifie pas.</p> <p><b>Avis du SDAP (avis arrivé après la date du Conseil)</b> : avis défavorable, ce projet, du fait de son implantation à quelques dizaines de mètres du périmètre de protection de la maladrerie Saint Lazare, en zone dégagée et à l'intersection de plusieurs voiries est de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt des lieux. Une implantation plus à l'est, de l'autre côté de la rue Pierre et Marie Curie paraît envisageable, à proximité ou sur un bâtiment et en retrait de la voirie.</p> <p><b>Conseil</b> : dans la mesure où le pylône a une hauteur de 18,5 m, qu'il est situé sur un mat d'éclairage et que la zone de recherche se situe à l'Ouest : avis favorable</p>
BEAUVAIS	Beauvais Avelon 60057_008	Beauvais Avelon Coopérative Agricole AGORA 25 rue de l'Avelon 60000 Beauvais	Free mobile	17/06/2011	Défavorable pour ce projet, favorable au premier projet présenté lors du CDE avril 2011	<p>2ième projet présenté sur ce site, suite à la demande du Conseil après la présentation d'un premier projet présenté lors du Conseil Départemental de l'Energie du 15 avril 2011.</p> <p><b>Avis de la DREAL</b> : pas de remarque</p> <p><b>Avis ROSO</b> : favorable à ce projet</p> <p><b>Avis de la DGAC</b> : avis favorable</p> <p><b>Avis DDT</b> : favorable au premier projet présenté en avril car l'aspect vertical de la structure entraine une meilleure intégration dans le paysage</p> <p><b>Mairie de Beauvais</b> : maintient son avis favorable sur le premier projet présenté au Conseil départemental de l'Energie le 15 avril 2011.</p> <p><b>Avis du SDAP</b> : favorable avec prescriptions, pour ce projet de rehausse de 1 m d'un pylône treillis. Afin de limiter l'impact sur le site, la zone technique sera réellement doublée d'une haie vive d'essences locales.</p> <p><b>Conseil</b> : favorable sur le premier projet présenté lors du conseil en avril 2011.</p>